



MAIRIE DE PECY

Département Seine et Marne 77

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/10/2021 – 19h30
COMPTE RENDU SUCCINCT

2A rue du Prieuré : 77970 Pécy
Tel : 01 64 01 52 10
commune-de-pecy35@orange.fr

Présents : Messieurs B GAINAND, A RODRIGUES, P JOLY
Messieurs C.A. CARON de FROMENTEL, Cédric DESPLATS , P WEHRLÉ
Mesdames L DE BRITO, P MARTINEL, S NAUSSY, V TOUSCH,

Absents excusés Mmes S REGUEME, F TROISVALLETS (pouvoir à B GAINAND)
Messieurs R SCALIA, E BOYER), G VERCRUYSSSE (pouvoir à V TOUSCH)

Absente Mme S NAUSSY (suite au débat portant sur le 2^{ème} point inscrit à l'ordre du jour)

Secrétaire : Laura DE BRITO

Rappel de l'ordre du jour :

FINANCES

Comptabilité générale(M14)

- dépenses à imputer au compte 6232
- clôture de de la régie de recettes

Comptabilité Eau et Assainissement

- décision budgétaire modificative n°1

EQUIPEMENTS PUBLICS

- réseau d'alimentation d'eau potable : Attribution du marché pour renouvellement de la canalisation et renforcement
- défense incendie Rue de Mirvaux
- réseau électrification : convention de servitude avec ENEDIS
- vidéoprotection : choix de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

SDESM : Approbation des nouveaux statuts

CC du Val Briard : Délégation de compétences AEP et Assainissement **pour les schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement**

PERSONNEL

Créations de postes :

- de rédacteur (pour le service comptabilité - RH)
- d'adjoint technique (pour l'entretien de locaux)
- de technicien (pour le service restauration - responsabilité du service, élaboration menus,...)
- d'adjoint technique (pour le service restauration - assistance auprès du responsable)

Instauration d'IHTS pour le grade de technicien

Instauration du RIFSEEP pour le grade de technicien

Avant d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour de la convocation reçue, M le Maire, président de séance, sollicite le retrait de la décision portant sur l'instauration du RIFSEEP pour le grade de technicien ceci en raison de l'absence de retour du Comité Technique du Centre de Gestion 77 sur le projet de délibération soumis à leur approbation avant vote de l'assemblée délibérante du CM.

à l'unanimité, approbation pour ce retrait; ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée du CM.

Après échange et délibération, les membres présents et représentés du conseil municipal, à l'unanimité

Définissent

→ les dépenses à imputer au compte 6232 "Fêtes et Cérémonies"

Prononcent

→ la clôture de la régie de recettes

Émettent

→ un avis favorable à la décision budgétaire modificative n°1 pour le service Eau et Assainissement

Attribuent

→ le marché de travaux pour renouvellement de la canalisation d'eau potable et le renforcement de la défense incendie, Rue de Mirvaux, à la société Maire TP pour un montant HT de 89 325,00 €

→ le marché d'assistance à maîtrise d'oeuvre pour le projet de vidéoprotection pour une prestation s'élevant à 21 550 € HT

Autorisent le Maire

→ à signer, avec ENEDIS, une convention de servitudes relative à l'implantation d'une ligne électrique et tous ses accessoires sur la parcelle D 352, propriété privée de la commune

Approuvent

→ les nouveaux statuts du SDESM modifiés par le comité syndical au 06 juillet 2021

Désapprouvent

→ les termes de la délibération n°84/2021 du 24 juin 2021 de la Communauté de Communes du Val Briard visant à solliciter les communes membres et syndicats afin qu'ils lui délèguent la réalisation pour son compte et sur son périmètre administratif, de l'étude de Schémas Directeurs d'Assainissement et d'Alimentation en Eau Potable

Décident

- la création d'un poste permanent de rédacteur, à temps complet (pour le service comptabilité – RH)
- la création d'un poste permanent d'adjoint technique, à temps non complet – 5/35^{ème} -(pour l'entretien de locaux)
- la création d'un poste permanent de technicien, à temps complet (pour le service restauration – responsabilité du service, élaboration menus,...)
- la création d'un poste permanent d'adjoint technique, à temps complet (pour le service restauration - assistance auprès du responsable)
- l'instauration d'IHTS pour le grade de technicien

PECY, le 28 octobre 2021

Le Maire, Bruno GAINAND

